Année académique 2025 - 2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3205 Didactique des sciences humaines - articulation présco			
Ancien Code	PEDE3B25SCIHU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3250		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Claire LIBERT** (libertc@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) HELHa Campus Mons **Anne-Claire HOEBEKE** (hoebekeac@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) HELHa Gosselies **Cécile DUPONT** (dupontc@helha.be) Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauferlinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Baptiste CUVELIER** (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques de la M3 à la P2 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en M3 - P2 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;
- Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développées durant l'UE.
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B25SCIHUA	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	15 h / 1 C
PEDE3B25SCIHUB	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	15 h / 1 C
PEDE3B25SCIHUC	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B25SCIHUA	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	10
PEDE3B25SCIHUB	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	10
PEDE3B25SCIHUC	Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire			
Ancien Code	6_PEDE3B25SCIHUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3251		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne LISART** (lisarta@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

ntroduction
Cette AA vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner l'histoire, portant le focus sur des éléments spécifiques aux M3-P2, ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :
De trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;
D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;
D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développées durant l'UE.
De critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenus développés dans les référentiels de M3 à P2 dont :
Repères et représentation du temps, organisation du temps et trace du passé.
Activités quotidiennes dans le cycle des jours, des mois, des saisons.
L'irréversibilité du temps et l'évolution du temps au travers de grandes étapes de la vie.
Échelle temporelle aux mois de l'année pour situer dans le temps ses activités quotidiennes et celles de ses proches.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques et travaux pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions/réponses pour l'examen en fin de chaquue cours;

- Entretiens individuels à la demande de l'étudiant.

Sources et références

- Référentiel de la FWB
- Segec. (2024). Programme de l'école primaire P1-P2.
- Segec. (2020). Programme de l'école maternelle, volume 1.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire			
Ancien Code	6_PEDE3B25SCIHUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3252		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Claire LIBERT** (libertc@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques en pour enseigner les sciences humaines portant le focus sur des éléments spécifiques aux M3-P2 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales de la M3 à la P2 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

De trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;

D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développées durant l'UE.

De critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenus développés dans les référentiels de M3 à P2 dont :

Vocabulaire et représentation spatiales, organisation de l'espace et composantes du paysage

Connaissance des principaux éléments naturels et humains qui composent le paysage proche

Connaissance du sol des milieux ruraux et urbains en Belgique.

Démarches d'apprentissage

Activités menées en groupes restreints et par discipline.

Activités menées dans et/ou hors les murs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active au cours, ainsi que l'implication dans les travaux demandés.

Sources et références

Les notes de cours mises à disposition sur ConnectEd

Les référenciels et les programmes d'enseignement.

Les ouvrages en lien avec les matière abordées, se situant à la bibliothèque de l'Helha de Braine-le-comte.

Le site internet scienceshumaines.be

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les notes de cours, les liens vers les sites utilisés, les consignes des travaux à réaliser.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen mixte :

une partie sous forme orale (application)

une partie sous forme écrit (théorie)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les principes d’évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d’avoir rapidement conscience de l’état d’acquisition des compétences attendues.

Lorsqu’un étudiant présente l’épreuve intégrée d’une Unité d’Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l’ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d’évaluation.

En cas de non-remise d’un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l’épreuve, l’étudiant se verra attribuer une note de présence pour l’ensemble de l’Unité d’Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d’évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d’une autre modalité d’évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l’absence d’un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l’enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l’enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l’enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l’éducation aux médias, à l’EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

L’évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.
Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.
La note de l’unité d’enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d’apprentissage.
Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

L’étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l’AA ou les AA en échec(s).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation préscolaire			
Ancien Code	6_PEDE3B25SCIHUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3253		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Stéphanie CHAPELLE** (chapelles@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques en pour enseigner les sciences humaines portant le focus sur des éléments spécifiques aux M3-P2 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales de la M3 à la P2 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :
- De trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;
- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développées durant l'UE.
- De critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenus développés dans les référentiels de M3 à P2 dont :
- L'individu, la famille et les habitudes de vie
- Les agents économiques et sociaux ;
- Se découvrir acteur économique et social au sein de l'école, de son quartier, de sa localité

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques et exercices pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Supports et notes déposés sur ConnectED.
- Entretiens individuels à la demande des étudiants.

Sources et références
nombreuses sources fournies dans les supports

Supports en ligne
Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports de cours et ressources documentaires sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe
L’évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l’unité d’enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d’apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

L’étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l’AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires
Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).